

***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 DÉCEMBRE 2025***

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**

de présents : **18**

de votants : **19**

Etaient présents :

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBOSTOSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVÉ Damien, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étais(ent) absent(s) excusé(s) : /

Étais(ent) absent(s) : /

Procuration(s) : M. GRANDJEAN Guillaume a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/12/2025. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/12/2025.

N° 86/2025 : PLAN DE FINANCEMENT PROJET DE DÉSIMPERMÉABILISATION COURS D'ÉCOLE

La commune de Ogy-Montoy-Flanville souhaite engager un projet ambitieux de désimperméabilisation et de requalification des cours de ses écoles maternelle et élémentaire. Cette initiative vise à transformer ces espaces en environnements plus adaptés, résilients et propices au bien-être des élèves.

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- VU la délibération N° 32/2025 du 08 avril 2025 de demande de subventions auprès des institutions ;
- VU le plan de financement prévisionnel présenté dans la délibération N° 32/2025 du 08 avril 2025 ;
- VU l'octroi de la subvention de 51 128,40 € de la Région Grand Est notifié le 19/09/2025 ;
- VU l'octroi de la subvention de 78 194,00 € de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse notifié le 20/10/2025 (décision de subvention N° 2025D10 – Dossier N°REG-2025-00783) ;
- VU l'octroi de la subvention de 40 000,00 € du Département de la Moselle dans le cadre du dispositif « AMBITION MOSELLE » notifié le 29/10/2025 ;

Bilan des subventions obtenues pour le "Projet Craque bitume des cours d'école"

Montant Global HT	Subvention demandée		Subvention accordée
249 147.80 €	Région Grand Est	57 000.00 €	51 128.40 €
	AERM	80 000.00 €	78 194.00 €
	Département Moselle	55 000.00 €	40 000.00 €
	Total	192 000.00 €	169 322.40 €

Ayant entendu l'exposé de Madame GAUTIER Marina, adjointe au Maire,

Après discussion et délibération, le conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **APPROUVE** le projet et le bilan des subventions obtenues pour le projet de désimperméabilisation des cours d'écoles de Ogy-Montoy-Flanville ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre en compte la différence induite par l'attribution des subventions à des montants différents de ceux figurant dans le plan de financement présenté dans la délibération N° 32/2025 du 08 avril 2025 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différents dossiers de subvention.

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 22 décembre 2025

**Le Maire,
Eric GULINO**

